



Mairie de Cannes

Le Maire

Vice-Président du Conseil Départemental

Monsieur François HOLLANDE

Président de la République

Palais de l'Élysée

55 rue Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Cannes, le 15 octobre 2015

Réf. DL/TM/MB :

Monsieur le Président de la République,

Dix jours après les violentes intempéries et inondations qui ont dévasté notre ville dans la nuit du 3 au 4 octobre dernier, faisant cinq victimes et des milliers de sinistrés dans tous les quartiers, force est de constater hélas que l'Etat, trop absent sur le terrain, abandonne les habitants, les professionnels et les services de la commune à leur sort, sans la moindre aide matérielle ni humaine.

Lors de votre visite, au lendemain du drame, accompagné du Ministre de l'Intérieur, vous avez su trouver les mots et les attitudes réconfortants et rassurants, nous laissant espérer une prise de conscience réelle de l'ampleur du phénomène et des dégâts ainsi qu'un soutien concret du Gouvernement pour nous accompagner durablement dans la sécurisation, l'aide aux victimes et la reconstruction des quartiers les plus touchés. La reconnaissance immédiate de l'état de Catastrophe Naturelle, dont je vous remercie encore, constituait une première étape, nécessaire mais évidemment loin d'être suffisante.

Or, le départ des caméras a emporté dans son cortège nos illusions, laissant les Cannois comme les autres azuréens sinistrés à une cruelle réalité qu'ils doivent désormais affronter seuls, avec l'appui logistique précieux et généreux de collectivités voisines.

On aurait pu penser, au regard des sollicitations financières supplémentaires de l'Etat à l'égard des communes (76 millions d'euros en quatre ans pour Cannes, dont 42 millions sur la seule dotation globale de fonctionnement), que le principe de solidarité nationale utilisé pour justifier les prélèvements pharaoniques du Gouvernement sur les finances locales impulserait une mobilisation des services déconcentrés.

Tel était notre légitime espoir, et j'avais souligné publiquement la pertinence de votre présence à nos côtés dès le 4 octobre, en vous en remerciant et en écartant toutes les tentatives de polémiques aussi inutiles qu'indignes dans ces circonstances douloureuses.

Aujourd'hui, c'est malheureusement mon exaspération que je crois utile d'exprimer, en dénonçant non seulement l'inaction de l'Etat mais aussi les blocages bureaucratiques auxquels se heurte chaque jour l'action municipale et qui nous empêchent de gérer au mieux, dans l'urgence de cette situation exceptionnelle, les conséquences des intempéries.

1/4

Monsieur le Président de la République, derrière l'eau en furie et la boue qui se sont écoulées dans nos rues, et après le déferlement médiatique et les prises de position de l'exécutif, il reste une réalité humaine durablement dramatique, des familles à reloger, des commerces et habitations à sécuriser, des déchets encombrants à collecter, stocker et traiter, des rues à nettoyer, des équipements et infrastructures publics à remplacer, des entreprises et des emplois à sauver. Il y a une collectivité à reconstruire.

Dans cet esprit, les services de la Mairie de Cannes se sont immédiatement, massivement et de façon méthodique mobilisés, pour secourir, protéger, réparer, avec humanité et un travail de terrain admirable.

Or, du côté des services qui dépendent de votre administration, la réalité est la suivante :

1. S'agissant de la sécurité :

- aucun effectif supplémentaire des forces de police de l'Etat n'a été maintenu au-delà des premières 72 heures ;
- mercredi 7 octobre, les CRS ont quitté leur position sur le boulevard de la République, un des secteurs les plus touchés à Cannes, sans même que la police municipale en ait été avertie ;
- dans la nuit de mercredi 7 et jeudi 8 octobre, les CRS sont restés jusqu'à 23 h sur cette même artère puis ont quitté les lieux, relevés par deux équipages de la police nationale. Ces deux équipages ont quitté définitivement les lieux à 1 h du matin. Là encore, nous avons été mis devant le fait accompli ;
- en revanche, pour un tournage d'une grande télévision française, les CRS étaient bien présents le 7 octobre dans la journée et en début de soirée. Puis une fois les caméras parties, nous avons constaté aussi le départ des fonctionnaires d'Etat !
- la nuit du 8 au 9 octobre, la police municipale s'est retrouvée totalement seule sur le terrain dans le quartier République ; aucun CRS, aucun équipage de police nationale n'était présent.

2. S'agissant de la gestion des surplus exceptionnels et temporaires de déchets :

- face aux problèmes des déchets à évacuer en provenance des caves, garages, habitations inondés, j'ai été à nouveau confronté à l'absence de l'Etat ;
- les services municipaux ont enlevé une quantité trente fois supérieure à la normale en matière d'encombrants ;
- depuis le 3 octobre, 2 500 tonnes d'encombrants détruits par les intempéries ont été retirées de la voirie, soit plus que ce qui est produit sur une année à Cannes ! Les capacités de traitement sur le département ont évidemment été rapidement saturées ;
- depuis jeudi dernier, 8 octobre, j'ai sollicité des services de l'Etat les autorisations administratives nécessaires et urgentes pour faire traiter ces déchets ultimes dans les décharges du département du Var, voisin des Alpes-Maritimes, ou / et des Bouches-du-Rhône ;

- après de multiples relances étayées, je n'ai obtenu une réponse que le 13 octobre 2015, pour le département des Bouches-du-Rhône, sur le site envisagé impliquant un coût plus onéreux de traitement à la tonne et un rythme d'évacuation plus faible en raison d'une distance à parcourir plus importante (entre 164 € et 179 € par tonne par rapport aux 125 € la tonne moyenne en temps normal). De surcroît, une limitation à cinq camions par jour a été imposée, ce qui ralentit de six mois l'acheminement, tandis que le stockage dans nos rues pose de nombreux problèmes, dont un risque sanitaire.

Le charroi d'enlèvement des encombrants dans les rues est incessant. En outre, l'arrêté préfectoral obtenu ne permet pas d'envoyer des encombrants non triés, alors qu'il s'agit de déchets mis en vrac par les particuliers et retirés de l'espace public tels quels.

Pour résumer, au quotidien de la gestion de cette crise, j'ai pu observer que seul le service public local a répondu présent de façon fiable :

- les services de la Mairie de Cannes, bien évidemment, dont la police municipale (pour des missions pourtant essentiellement régaliennes, par définition du ressort de l'Etat) et les services techniques ;
- ceux des communes voisines et mêmes des départements voisins, dans un grand élan de solidarité territoriale ;
- les services du Département des Alpes-Maritimes et en particulier les pompiers du SDIS et les hommes de Force 06 pour dégager les vallons.

En revanche, les services dépendant du Gouvernement étaient absents, si ce n'est la police nationale dont les effectifs sont notoirement insuffisants, ainsi, dans les premiers temps, que six agents de l'ONF, le lundi 5 octobre seulement et cinquante militaires du 7^{ème} régiment d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile de Brignoles, les 8 et 9 octobre.

Le constat effectué est alarmant : l'Etat est défaillant même au moment des catastrophes naturelles alors que la solidarité nationale devrait jouer à plein.

C'est pourquoi je souhaite vous alerter, vous exprimer notre désarroi et vous inviter à une action concrète, à la hauteur de l'action à mener et des déclarations prononcées.

Dans le cas contraire, que le Gouvernement laisse agir les territoires et permette aux communes de gérer leur destin, en cessant de les priver de moyens et d'autonomie.

En l'état actuel, pour relever la tête du sinistre qui a dévasté notre territoire, nous avons besoin :

- d'un moratoire sur la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement avec une suspension pour l'année 2016 afin de pouvoir investir dans les infrastructures à remplacer ;
- d'une exonération provisoire de la contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) de la communauté d'agglomération des Pays de Lérins et des cinq communes qui la composent pour l'année 2016 ;

- l'attribution d'un fonds de soutien au titre de la solidarité nationale à laquelle participe abondamment la Ville de Cannes en temps normal, et qui constituerait une bouffée d'oxygène pour les finances communales sans compromettre le budget de la nation.

J'attacherai de l'importance à ce que vous donniez les instructions nécessaires pour que des amendements gouvernementaux soient déposés en ce sens lors de la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 2015 et du projet de loi de finances pour 2016, afin de nous permettre localement d'accompagner et d'aider celles et ceux de nos compatriotes qui, en deux heures d'intempéries, ont tout perdu : un être cher, un toit, une entreprise, un travail, parfois le sens de leur vie.

Dans cet espoir, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de ma haute considération.

Monsieur le Président,

Le Maire,

Ces demandes
sont tellement

nécessaires, légitimes,
raisonnables. Sans

comptes, avec tous les
ministres, sur la
solidarité nationale le
temps de réparation.

Avec mes respectueuses et
républicaines salutations.



David LISNARD